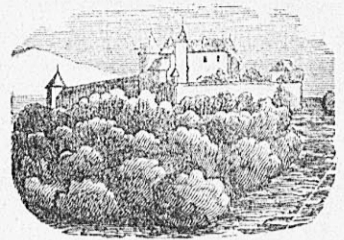




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295. BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

de liquidation CHAUSSURES

9 octobre courant et les
s, dès les 9 heures du matin, il
n vente-par voie de mises publi-
de la promenade, à Bulle, une
ité de chaussures pour dames,
fants, le tout taxé à bas prix. [605

B. ROY

INGÉNIEUR
Arabie — Vevey,
Bureau d'études de constructions
pour usines, moulins, éclairage
moteurs hydrauliques et à vapeur,
[604

hon de Bulle,

12, 13 et 14 octobre : [611
me musique
ET DANSE
Phôtel de l'Écu.

on de Corbières,

12, 13 et 14 octobre :
NE MUSIQUE
et danse
auberge du Pont.
invitation cordiale.
BERSIER, aubergiste.

on de Grandvillard,

12, 13 et 14 octobre :
me musique
ET DANSE
ôtel du Vanil-Noir,
Grandvillard.
J. JAQUET, hôtelier.

on de Vuadens,

12, 13 et 14 octobre :
me musique
ET DANSE
Maison de Ville.
MENAUD, aubergiste.

asion des bénichons,

la boulangerie en face de l'é-
des farines fleur première
vines assorties.
Ch. MESSERLI

ne jeune fille

erair se placer pour aider dans
n pour garder des enfants. Elle
d'une petite rétribution.
au bureau du journal qui indi-
[592

demande

lle intelligente et robuste de
désireuse d'apprendre la tenue
au bureau du journal. [600

VENDRE

itrées et 2 doubles-
au bureau du journal. [356

VENDRE

e de départ, un potager à
que neuf.
au bureau du journal. [595

offre à vendre :

ente machine à coudre,
vi, du meilleur système et à bas
au bureau du journal. [520

ais à vendre

t-Pont. — S'adresser à A. DAVET,
Bulle. [583

LOUER

s appartements.
au bureau du journal. [567

A louer :

ourant, au centre de la ville de
and appartement avec bu-
nances, etc.
à l'hôtel de l'Écu, en ville. [612

FRANCS EN OR

A Paris 1889: Médaille d'or,
à Gand 1889: Médaille d'argent.
ro il ch n'enlève pas toutes les
la peau, telles que taches de rousseur,
s, vers rougeur du nez etc., et si
erve pas, jusqu'à la vieillesse, un
éblouissant et la fraîcheur du
le n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.
al: A. Bütner, pharm., Bâle.

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 10 octobre 1890.

A propos d'un projet de chemin de fer à voie étroite de Bulle à Montbovon.

Le Conseil fédéral a dernièrement concédé la construction d'une voie ferrée à crémaillère entre Montreux et Montbovon par le col de Jaman. Cette nouvelle œuvre du génie technique provoquera peut-être une animation plus intense dans la circulation des touristes à travers l'extrémité méridionale du canton. Mais on pourrait présumer que, grâce à la nouvelle voie, ils délaisseront la route principale de la Gruyère, pour ne faire que passer à Montbovon, en se rendant à Château-d'Éx ou Rougemont sans autre arrêt.

Un profit pour la Gruyère serait alors fort problématique.

Abstraction faite du commerce et d'un développement de l'industrie dans notre pays, il faut, pour le faire bénéficier d'une recrudescence de visites et de séjours de la part des étrangers, construire une voie ferrée venant de Vevey à Bulle par Châtel-St-Denis et se prolongeant à travers le Pays-d'Enhaut pour aller ensuite aboutir de Rougemont à Thoune. Question pleine de difficultés, puisqu'elle doit trouver sa solution par des contrées montagneuses, où manquent d'ailleurs les grands centres de population, et où le commerce et l'industrie se bornent à l'une ou l'autre branche d'importance, ainsi qu'à des besoins assez limités. Toutefois, il arrive fréquemment que les moyens de communication, une fois offerts, font peu à peu surgir, en outre d'un trafic plus animé, des relations suivies entre les populations qui les avoisinent, et, quand il s'agit de montagnes et de vallées suisses, une plus forte affluence d'étrangers. Ce peut être le cas ici.

Quoi qu'il en soit, on envisage toujours un chemin de fer comme une création appartenant au domaine de l'utilité publique, et c'est à ce point de vue que

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

LE SECRET DU DIAMANT

PAR
ÉLIE BERTHET

— Hum! grogna Stanislas d'un ton d'incrédulité, je n'ai guère l'habitude d'être consulté... si ce n'est sur des couleurs pour la teinture... N'importe! Armand, me voici à tes ordres... avec toute ma sagesse et ma haute expérience. Prends un siège... A moins que tu ne préfères que nous nous promenions en fumant.

— Nous serons bien ici, répliqua Gerville; d'ailleurs, je ne peux rester beaucoup, et je compte rentrer à Paris par le train prochain.

— C'est donc sérieux? fit Stanislas toujours avec un peu d'ironie.

Ils s'installèrent sous la tonnelle, en face l'un de l'autre, et Armand alluma un cigare à celui de Gobin. La mère et la jeune fille s'étaient éloignées sans affectation, pour permettre aux deux amis de s'entretenir librement. Toutefois, elles restaient dans le jardin, où elles se promenaient en causant à demi-voix de leur côté.

chaque Gruyérien doit se placer pour parler du cas particulier dont il est question. Dans les quelques considérations qui suivent, je n'ai en vue qu'une fraction du tracé préliminaire de la ligne projetée, c'est-à-dire le tronçon de Bulle au bas de la colline de Gruyères.

Ici se présentent trois possibilités.

Une première serait de diriger la ligne de Bulle par les Granges, la Rochena, Pracheboud, Pringy jusqu'à Epagny. Sans faire entrer dans le calcul le profit qu'en pourraient retirer les bains de Montbarry et la gypserie de Pringy, elle se recommande peu, si ce n'est par la déclivité insensible du parcours, et la facilité de l'assise; elle laisserait à une distance notable la Tour-de-Trême, soit qu'on plaçât une station au bas du Pâquier, soit qu'on l'établît à la Rochena. Le gros village de La Tour, avec ses établissements industriels, préférerait profiter de la route qui le relie à Bulle, entre autres, que d'aller rejoindre une station trop éloignée, par une route carrossable d'ailleurs à construire.

Il est dans l'intérêt d'une voie ferrée, à moins que ce ne soit une voie de stratégie, de toucher à des centres peuplés, de relier les unes aux autres des localités industrielles, d'abrèger autant que possible les distances. Il ne reste donc qu'à tracer la ligne par La Tour, où elle peut soit susciter, soit étendre quelques relations commerciales, et où l'appellent des établissements industriels florissants, qui demanderaient à être à portée de la voie. La parqueterie, la fabrique de MM. Genoud & Peyraud, la scierie, une laiterie et une tuilerie, qui pourra peut-être à l'avenir ajouter à son chauffage une briquetterie, plaident assez pour un passage de la voie ferrée par cet endroit passablement peuplé.

Ce point est donc donné comme première station en venant de Bulle.

Maintenant la locomotive devra-t-elle passer à l'est ou bien à l'ouest de la localité?

Les travaux préliminaires déjà exécutés lui feraient prendre une direction à l'ouest, c'est-à-dire à travers

une bonne partie de la fleur des prés de La Tour. Les sacrifices d'expropriation hausseraient de beaucoup les frais de l'entreprise; les trains raserait de trop près un certain nombre de bâtiments soit d'habitation, soit d'exploitation agricole; la ligne ainsi conduite rendrait l'agriculture extrêmement gênée dans cette région de la localité. Parmi les petits détails, dont l'énumération dépasserait les limites de ce simple exposé, qu'il n'en soit mentionné que deux: grâce à la multiplicité de parcelles de bon terrain que la voie couperait, il en résulterait un morcellement exagéré; puis le vent d'ouest soufflant parfois avec violence, et la locomotive passant bien près de bâtiments en bois situés au bord de la ligne, il y aurait danger de transport d'étincelles. En outre, l'établissement d'une gare facilement accessible pour tous présenterait de sérieuses difficultés.

Des deux tracés qui, en définitive, peuvent seuls être pris en considération, celui qu'on opérerait à l'est de La Tour, par les communs, offre à une compagnie des avantages réels. Il traverserait la Trême un peu au-dessous du pont de route, suivrait les communs sur un long parcours, et descendrait par une pente douce jusqu'aux Adoux, coupant ainsi presque partout des terrains d'une valeur moindre. Le sol ici semble moins ferme, mais il ne l'est qu'en apparence, car à peu de profondeur on y rencontre le gravier.

La compagnie s'approprierait ainsi une ligne moins coûteuse, et celle-ci ne subirait qu'une courbe peu sensible, d'une faible déclivité, et qui, par conséquent, arriverait commodément du territoire bullois. Si, comme il est à présumer, on fait aboutir la ligne de Vevey près de la gare actuelle au sud-ouest de Bulle, ou que même on réunisse à celle qui existe la gare qu'il faudra construire, la sinuosité en question viendrait rejoindre la Trême à un pont, nécessaire en tous cas, et jeté sur le torrent au point indiqué ci-dessus.

L'arrêt des trains, à La Tour, se ferait, je crois, avec avantage en arrière de l'église; un bon chemin, dont la route de Charmey fournirait déjà un tronçon,

Stanislas ne riait plus. Après avoir fait quelques questions brèves à Armand, il dit avec chaleur :

— Sacrebleu! mon cher, tout ceci mérite diablement considération... M. Lecardeur a gagné une grande fortune et il ne serait pas impossible qu'elle eût pour origine la découverte dont il prétend être l'auteur. Peut-être l'accident qui l'a rendu infirme l'a-t-il empêché de tirer de cette découverte tous les avantages qu'il était en droit d'en attendre... Quant à son refus de communiquer ce précieux secret à son fils, il suffirait, pour l'expliquer, qu'il eût contre ce fils quelque grief, dont il se venge avec l'obstination aveugle d'un vieillard... les persécutions dont il est l'objet, son interdiction judiciaire, par exemple... Enfin, que comptes-tu faire?

— C'est sur ce point, mon cher Stanislas, que j'ai voulu te consulter.

— Je suis d'avis que tu ne négliges pas cette affaire... Le secret du diamant! Fichtre!

— Si pourtant les paroles du bonhomme n'étaient que du radotage?

Stanislas ferma les yeux un moment, comme pour mieux réfléchir.

— Je ne crois pas, dit-il enfin; évidemment, il y a quelque chose de très sérieux au fond de tout ceci. La conduite logique du père, sa persévérance, le choix qu'il a fait de toi, plus capable qu'un autre de remplir certaines conditions, tout, même la colère et la défiance de Lecardeur fils, me donne à penser qu'il ne s'agit pas là d'un acte de folie... Va de l'avant, te dis-je, la chose en vaut la peine.

— Alors, comment m'y prendre?

— Tâche de voir le papa en secret... cause avec lui, assurément.

conduirait en quelques instants jusqu'au cœur du village, de façon à sauvegarder suffisamment les intérêts de la totalité des habitants.

Si l'on doit saluer avec confiance les entreprises qui ont pour objet le développement intellectuel ou matériel d'une contrée, il est permis, et même commandé, de discuter les modalités de leur création. C'est le but que, pour une certaine part et sans parti pris de mauvais vouloir, se proposent les arguments ici énoncés, dans une question importante, qui concerne autant les intérêts particuliers que l'intérêt général.

J. STERROZ.

La Confédération et les cantons.

Quoique nullement partisan des procédés mis en usage au Tessin pour mettre un gouvernement autoritaire à la raison et pour obtenir l'extension des droits du peuple, nous devons pourtant reconnaître que les troubles du Tessin ont eu du bon.

L'attention de tout le peuple suisse a été attirée sur les procédés autoritaires et souvent déloyaux de certains gouvernements cantonaux qui ne se maintiennent au pouvoir qu'à l'aide de constitutions antidémocratiques. Le peuple suisse voit dans ces abus de pouvoir, dans ces tribunaux composés tout d'une pièce, dans ce système despotique autorisant le gouvernement non seulement d'exclure des charges publiques tout adversaire politique, mais de le priver de tout contrôle dans la géométrie électorale des arrondissements, dans la pression « scientifique » exercée sur le peuple lors des votations par toute la cohorte des employés, à la solde du gouvernement; il voit là le véritable ferment pour de nouveaux troubles.

Aussi est-ce le cri presque unanime du peuple suisse, aux tendances vraiment libérales, qui se fait entendre et qui exige la suppression de tous ces gouvernements cantonaux, exclusifs et autoritaires. Il veut qu'on remplace toutes ces vieilles constitutions surannées et anti-démocratiques par de nouvelles, consacrant l'extension des droits du peuple et ne permettant plus au parti de la majorité d'écraser celui de la minorité par des procédés indignes d'un état républicain.

Dans certains cantons, où le gouvernement est tout, où tous les pouvoirs sont concentrés dans ses mains, le peuple aura souvent de la peine à obtenir qu'on fasse droit à ses vœux; que, dans ces cas, la Confédération intervienne: voilà le désir actuel du peuple suisse. Si la Confédération ne se sent pas suffisamment armée par la Constitution actuelle, qu'on procède à une nouvelle révision! Jamais moment plus propice n'aura été choisi pour permettre l'extension du pouvoir fédéral au détriment de celui des cantons.

Les fédéralistes tempêteront et crieront: *Finis Helvetia*, tant pis pour eux. Qu'ils s'en prennent à ces gouvernements cantonaux qui refusent au peuple

la nomination des syndics par les communes et qui, pour faire avorter toute tentative de révision, exigent cette énormité, cette disposition indigne d'une démocratie que la constitution cantonale ne peut être révisée que si elle est votée par la majorité des citoyens inscrits, au lieu des citoyens votants.

Que ces cantonalistes, furieux d'être dérangés dans leur fromage de Hollande, s'en prennent à ces gouvernements qui peuplent les tribunaux, non de juges, instruits et impartiaux, mais de partisans toujours prêts à lancer dans la balance de la justice le poids de leur haine politique ou de leur rancune personnelle! Qu'ils s'en prennent à ces gouvernements cantonaux qui ne voient dans leurs adversaires politiques que des gens taillables et corvéables à merci, tandis que toutes les places, toutes les fonctions sont l'apanage exclusif d'employés dont le servilisme n'est souvent surpassé que par leur incapacité.

Nous croyons le moment venu où la grande majorité du peuple suisse serait tout disposé pour fournir à la Confédération de nouvelles armes, et, avec nos députés du district du Lac, nous avons la conviction que ce n'est qu'en ouvrant sa main protectrice et bienfaisante que la Confédération pourra rétablir la pacification dans les esprits et prévenir le retour de jours sombres qui attristent la Suisse tout entière.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil des Etats discute les affaires tessinoises. La commission chargée d'examiner la pétition de la députation du district du Lac (Fribourg), sur la nomination des syndics par les communes et la révision constitutionnelle, se compose de MM. Muzinger, Gavard, Gottsheim, Kümmin, Peterelli, Ruchet, Wirz.

Le Conseil national discute le tarif douanier.

Echos du Tessin.

A la suite d'une rectification des chiffres donnés par le service télégraphique, la majorité des *oui* s'est augmentée de 11 et se trouve portée à 105. L'erreur concernait la petite commune de Muggio, pour laquelle on avait donné 19 *oui* contre 12 *non*. Or cette commune ne compte pas 30 électeurs. On demanda donc de nouvelles informations et il se trouva qu'au lieu de 12 *non*, il y en avait seulement 1 (celui du curé).

Sur la seconde question, demandant si la révision de la constitution devait être faite par le Grand Conseil, la majorité des *non* est énorme; il n'y a eu que 346 *oui*.

Pour la troisième question, relative à la révision par une Constituante, il y a eu 11,882 *oui* et 11,759 *non*.

Les bataillons 38 et 39, depuis le 12 septembre à Bellinzzone, ont été licenciés et sont partis pour Berne.

* * *

histoire, Mariette ne parlera pas... Elle ne ressemble point aux femmes ordinaires, qui gardent bien leur secret, mais se soucient fort peu de celui des autres... Aie confiance.

Il appela sa sœur; elle accourut vive et légère comme un oiseau.

— Assieds-toi là, ma chère sœur, dit Stanislas, et prépare maintenant ta perspicacité habituelle, car il s'agit de choses graves.

— Oh! mon frère, tu me fais peur!

— Tu n'es pourtant pas poltronne... Ecoute donc: Armand et moi, nous désirons avoir ton avis sur la conduite à tenir dans les circonstances que voici.

Et il dit rapidement ce qui s'était passé depuis la veille à l'usine Lecardeur.

— Qu'en penses-tu, Mariette? ajouta-t-il. Ne trouves-tu pas, comme moi, que mon ami Armand serait bien bête d'obéir à de beaux sentiments et de ne pas profiter de l'aubaine, qui lui tombe des nues?

Mariette n'hésita pas à répondre:

— J'approuve fort M. de Gerville de voir seulement dans ceci une question d'honneur et de délicatesse; il a été très bien inspiré en songeant à mettre son patron au courant de la vérité.

— Merci, mademoiselle, s'écria Armand avec chaleur; puisque vous m'approuvez, ce soir même je montrerai à M. Lecardeur cet étrange billet...

— Oui, reprit Stanislas ironiquement, et le fils maltraitera encore davantage son papa pour le punir de ses velléités de révolte, sans compter que peut-être, comme je l'ai dit, il donnera prestement congé à son chimiste...

Le Conseil fédéral a pris connaissance, lundi, en séance officielle, du rapport de son commissaire sur la votation tessinoise et a discuté le mode de réinstallation du Conseil d'Etat.

Diverses propositions, ne présentant pas de divergences quant au fond de la question, ont été formulées. Après discussion, le Conseil a décidé de demander à M. Künzli un rapport sur la réinstallation du gouvernement en l'invitant à venir, si possible, à Berne exposer verbalement sa manière de voir au Conseil fédéral, ce que le commissaire vient de faire.

Le Conseil fédéral n'a pas pris de décision. La question du rétablissement du gouvernement légal restera en suspens jusqu'à la validation définitive de la votation de dimanche. Les conservateurs prétendent que les radicaux n'ont pas obtenu la majorité absolue.

* * *

Jusqu'au dernier moment, les conservateurs tessinois ont cru à la victoire. Leurs journaux contenaient des dépêches annonçant comme une chose absolument certaine 500-1000 voix de majorité conservatrice. Aujourd'hui, ce ne sont que jérémiades contre le commissaire fédéral, les « kroumirs » radicaux, les employés du Gothard, ceux des postes, etc.

* * *

Les assemblées populaires ont pris une quadruple résolution:

1° Elles protestent contre la réinstallation du gouvernement;

2° Elles demandent le retrait de la garantie fédérale donnée à la loi électorale (*Riformino*);

3° Election de la Constituante d'après la loi que le *Riformino* a remplacée;

4° Le maintien de l'intervention fédérale jusqu'à la constitution d'un nouveau gouvernement.

Il n'y a aucun symptôme de détente. La plupart des chefs des deux partis se montrent intransigeants, en sorte que la situation reste difficile à dénouer.

* * *

Quelques journaux proposent la candidature de M. L. Colombi, secrétaire du Tribunal fédéral, pour le Conseil d'Etat du Tessin, au cas où on ferait un gouvernement mixte.

* * *

Hier, jeudi, le Conseil fédéral a constaté que l'interprétation de M. Respini concernant la majorité absolue est tout à fait contraire à la pratique du gouvernement tessinois ultramontain dans les votations depuis dix ans. Ainsi la majorité libérale sera maintenue.

* * *

Le chef de gare de Gordola, près de Locarno; un radical, prétend avoir essuyé deux coups de feu.

Le buraliste postal de Tesserete, effrayé par des menaces des conservateurs, avait quitté son bureau. Il a été réinstallé mercredi, sous la protection d'un peloton de dragons.

* * *

Toutes les instances faites auprès de M. Respini pour l'engager à donner sa démission ont été sans succès. Lundi, une réunion aura lieu à Berne pour constituer un gouvernement mixte, mais MM. Soldati et Balli hésitent d'en faire partie.

A Lugano, on est persuadé que les élections générales seront faites par le commissaire fédéral.

— Ces craintes peuvent être fondées, mon frère, répliqua Mariette; mais pourquoi aussi ce monsieur, touché de la noble franchise de M. de Gerville, ne se déciderait-il pas à lui accorder désormais une confiance entière? Il prendra l'un ou l'autre parti, selon son caractère particulier que je ne connais pas... Néanmoins, la probité et la droiture sont toujours la meilleure spéculation et par elles on arrive au succès plus souvent que par la ruse et l'audace.

Sa voix accentuée et mélodieuse s'était élevée peu à peu jusqu'à un ton d'un véritable enthousiasme.

— Elle pourrait avoir raison, reprit Stanislas, et l'épreuve vaut la peine qu'on la tente... Ma foi! Gerville, l'oracle s'est prononcé en ta faveur et tu es libre... de faire une sottise peut-être!

— Je courrai les chances, dit Armand; et si les choses tournent mal, j'aurai pour me consoler l'estime précieuse de Mlle Mariette.

La jeune fille avait posé distraitement sur la table sa main fine, aux doigts effilés. Soit par hasard, soit à dessein, Armand posa la sienne sur celle de Mariette, qui la retira lentement, mais sans colère. Toutefois, elle se leva et dit avec gaieté:

— Puisque la consultation est finie, je m'en vais rejoindre maman.

(A suivre.)

Fonds Winkler les trois premières de 90 compris le le

Presse. — dès le 15 octobre journal politique Lausanne de vendredi.

Etalons pour la remonte étalons augs canton de Berne

Berne. — bernois prop de biffer le n didats du M tional, à la s de jeudi derr

Lucerne. — près de Trien de tziganes frontière du garre. La ba see, mais ell

— Un ind d'origine ita du matin, su d'un revolve légitimation. 2000 fr. en

Schaffh. — lundi procha Hallau. La m marchés à 5

Argovie. — Nussbaumer criminel de près du roi

Vaud. — Bex un mas nant à sept été évalués iers 3505 f

Neuchâ. — affreux qui entre la C Deux citoye trouvé au l jeune fille d cile, sur le tin, par suit meurtrier a

On écrit B., la victin d'un bal ven nommé Sch nier françai mauvais c En route défendit av résistance, prises son c

CERCLE

Ensuite d' laire, la plac cle des Arts concours.

L'entrée e 1891.

Prendre c ges auprès recevra les s prochain.

621]

Grai

Beaux Semoules Tourte

Sous

Rep à Avry-deva procureur, à

toi de ce qu'il a dans le ventre, et si tu trouves la partie belle, jone-la résolument.

— Je te l'avouerai, j'éprouve quelques scrupules. M. Georges Lecardeur ne m'a jamais témoigné beaucoup d'affection et de confiance; mais, en définitive, je suis son employé, je tiens de lui une position lucrative et il me répugnerait profondément d'abuser de la faiblesse de son père pour lui dérober la possession d'un secret de cette importance... J'avais pensé à lui communiquer ce billet.

— Et ton patron, pour couper court à ces menées dangereuses, s'empressera de te flanquer à la porte.

— J'aurai du moins la conscience tranquille, et on ne pourra m'accuser de déloyauté.

— Voilà de la chevalerie pure, mon cher Armand. Qui t'oblige de parler de ce billet que personne ne sait être entre tes mains?... As-tu songé, poursuivit-il en baissant la voix, que si, d'une manière ou d'une autre, tu possédais « le secret du diamant », tu pourrais épouser la femme la plus brillante, la plus belle, la plus inaccessible... fût-elle reine ou en passe de le devenir?

En même temps, son regard se dirigea vers Mariette, qui, appuyée contre le tronc d'un sorbier aux fruits rouges, semblait regarder les deux jeunes gens.

Comme Gerville restait silencieux, Stanislas reprit avec sa rondeur habituelle:

— Parbleu! pourquoi ne consulterions-nous pas Mariette sur ce cas embarrassant? Malgré sa jeunesse, elle est l'oracle de la famille... Tu vas voir.

— Quoi! mon ami, tu veux...

— Laisse-moi faire... Si tu désires qu'on soit muet sur cette

Mises de bois.

La commune de La Tour-de-Trême exposera en vente par voie de mises publiques dans sa forêt de la Schiaz, le **lundi 20 octobre prochain**, 84 numéros de beau bois sur pied.

Rendez-vous des miseurs au chalet de la Schiaz, à 9 heures du matin.

Par ordre :
613] Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

Mercrèdi 15 octobre, la commune de Vuadens vendra en mises publiques, dans sa forêt du Devin, environ 80 numéros de bois sur pied de grande dimension et de première qualité.

Rendez-vous des miseurs à 8 heures du matin à l'Adrey.

Vuadens, le 29 septembre 1890.
602] Le Secrétaire communal.

Mises de bois.

MM. Nicolas Tornare et Auguste Niquille vendront en mises publiques, dans la forêt du Mooser, à Bellegarde, le **lundi 20 octobre**, dès les 9 heures du matin, de 500-600 plants de beau bois d'exploitation.

Conditions favorables de paiement. [619]

Préparation de bois.

Le conseil communal de Gumefens met au concours l'abatage et la préparation de 34 plantes de grande dimension, situées dans la forêt du Gibloux.

Les soumissions doivent être adressées sous pli cacheté au Secrétaire communal d'ici au 19 courant.

618] Le secrétaire : F. BULLIARD.

MISES PUBLIQUES

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques le **lundi 20 octobre 1890**, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de Gumefens, les art. 337, 338, 186 aa et 186 ab du cadastre de Gumefens, soit l'ancienne pinte du Gibloux.

Conditions favorables.
589] A. ANDREY, notaire.

Vente d'immeubles.

Le **20 octobre 1890**, de 2 à 4 heures après midi, à l'auberge de Marsens, il sera exposé en mises publiques les immeubles ci-après désignés, rière la commune de Marsens, et selon les conditions qui seront lues :

- Art. 129. A la Fin-de-Plan, champ de 1889 mètres (321 perches).
- 130. A la Fin-de-Plan, pré de 409 mètres 50 dm. (45 1/2 perches).
- 132. Au Chêne, champ de 7659 mètres (2 poses 41 perches); sentier selon le plan.
- 133. Sar Montmasson, champ de 3645 mètres (1 pose 5 perches); chemin de servitude selon le plan.

568] A. ANDREY, notaire.

Mises publiques.

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques et sous de favorables conditions, le **jeudi 23 octobre prochain**, à 2 heures de l'après-midi, au café Duvillard, à Bulle :

N° 103. Maison et tannerie au village de Riaz. [620] Charles MEYER.

Mlle PERNET,

élève du Conservatoire de Zurich, et définitivement fixée à Bulle, donnerait des **leçons de piano**. Elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

S'adresser à Mme MULLER, voiturier, maison Blanc, à côté de la brasserie Reeb. [610]



BREVETÉ!!!

LE CIMENT UNIVERSEL de Plüss-Stauffer

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]

Au magasin CHARLES DESPOND

Successeur de PERRET-BERTHET

Vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc, à BULLE

Grand assortiment.

- Blouses bleues et blanches.
- Chemises blanches et couleurs.
- Chemises cotonnes.
- Plastrons, régates, nœuds, cordelières.
- Jumelles.
- Lavallières pour messieurs.
- Bretelles. — Chaussettes.
- Casquettes. — Parapluies. — Cannes.
- Bâtons de montagne.
- Porte-monnaie. — Harmonicas de bouché.
- Savonnettes. — Peignes.
- Corsets. — Buscs de corsets.

Articles de fumeurs.

Pour la saison d'hiver, on trouvera :
Chapeaux feutres, haute nouveauté, durs et souples ; dits à coup de poing ; pour enfants et cadets ;
pailles en tout genre.
Bonnets fourrés de 3 à 12 fr.
BÉRETS POUR ENFANTS — CASQUETTES DRAP — GILETS DE CHASSE
CALEÇONS — CAMISOLES [511]

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer**, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants 1 40
- Diastases à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucres et bonbons de malt**, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE à BRÈME 1874**. [587]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

La Filature de chanvre et de lin

de J. STRICKLER, auparavant Henri STRICKLER, à HENGG près Zurich,

se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus connus depuis des années.
 Adresser la marchandise à la station d'Altstetten près Zurich ou à mon dépositaire Mme G. SPREH-BENZIGER, à Tavel (Fribourg). (M9600Z) [580]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, L. KOERBER, Alex. DESBIOLLES, Jambé, pharmacien, à Châtel-St-Denis. [588]

Bénichon de Bulle,

les 12, 13 et 14 octobre : [611]
Bonne musique ET DANSE à l'hôtel de l'Écu.

Bénichon de Grandvillard,

les 12, 13 et 14 octobre : [606]
Bonne musique ET DANSE à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard.

Bénichon de Corbières,

les 12, 13 et 14 octobre : [605]
BONNE MUSIQUE et danse à l'auberge du Pont. Invitation cordiale. BERSIER, aubergiste.

Bénichon d'Epagny,

les 12, 13 et 14 octobre : [617]
Bonne musique ET DANSE à l'auberge de la Croix-Blanche. Vve GEINOZ, aubergiste.

BÉNICHON DE BULLE

les 12, 13 et 14 octobre : [622]
Bonne musique et danse AU CAFÉ DU NORD Oswald Gex.

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Pommade Phénix

Envoi contre espèces ou en remboursement.
 Prix par boîte Fr. 1.50 et 3.—
 — on cherche des dépositaires — Seul représentant pour la Suisse.
 Ed. WIRZ, 66, Rue des Jardins Bâle.

AVIS

La soussignée a l'honneur de faire connaître au public qu'elle a pris la suite du magasin de M. PFULG-MEYER, au St-Michel.

Elle vient de recevoir un très beau choix d'**articles d'hiver**, tels que châles russes, jupons, camisoles laine et coton, caleçons ; étoffes pour dames et messieurs ; articles pour enfants. Foulards, mouchoirs, jouets et vases de fleurs en liquidation. Couronnes mortuaires. Gilets de chasse ; cravates et chemises. Laine, mercerie, toilerie et quincaillerie à très bas prix.

Se recommande **Pauline Sallin**, Rue de la Promenade (St-Michel), Bulle. [570]

On offre à vendre :

Une excellente **machine à cuire**, ayant peu servi, du meilleur système et à bas prix. — S'adr. au bureau du journal. [520]

AVIS

aux propriétaires d'alpages. L'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle, informe MM. les propriétaires d'alpages qu'elle a preneurs pour location d'un certain nombre d'évages bien entretenus, de bonne qualité et avec chalets en bon état. Pour traiter, s'adresser à l'agence précitée d'ici au nouvel an. [562]

Atelier de serrurerie.

Fabrication de fourneaux et potagers en tous genres. Ouvrage prompt et soigné. — Prix modérés. Se recommande **Jules Mazoni**, serrurier, à Bulle. [593]

A VENDRE

à bas prix, le **pont de danse de Tivoli**, à La Tour. Ce pont, facile à transporter, peut être aisément transformé en habitation, remise, etc. S'adresser à M. CORMINBEUF, architecte, à Bulle. [607]

TOU T ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable

PAIN-EXPELLER à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque Ancre. Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Co., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, à l'Ancre, Londres E.C.

A l'occasion de la **bénédiction**, on trouvera de la belle fleur de farine à la boulangerie **J. Schneider**, successeur de M. Léon Clerc, à Bulle. [579]

Nouveautés de Paris.

Reçu un beau choix de **cravates ; régates et plastrons** depuis 60 cent. **Bretelles** de tous les systèmes, depuis 40 cent. la paire. Vente au prix de facture des **jeux et jouets** d'enfants. — Conditions avantageuses pour la remise en bloc. Chez **Aimé MARGOT**, coiffeur, à Bulle. [330]

Vacherins des Alpes pour fondue et dessert, FROMAGE DE GRUYÈRE gras, mi-gras et maigre, Roquefort

de provenance directe, A L'AGENCE AGRICOLE AUGUSTE BARRAS, à Bulle. [493]

LA Filature de lin Berthoud

se recommande pour le filage et tissage à façon du chanvre, du lin et des étoupes aux prix les plus modérés. La matière est filée dans toute sa longueur. — Exécution du travail prompt et soigné. (H3525Y) [614]

DÉPÔTS : M. Eugène WÉBER, à Bulle ; F. AYER-DEMIÈRE, à Romont.

CACAO SOLUBLE Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ PRÉPARATION INSTANTANÉE

Je serai preneur de **5-6000 kg. de fromages**, maigres, mi-gras et tout gras ; s'ils avaient quelques tares, je les accepterais moyennant des prix raisonnables, payables au comptant. Adresser les offres écrites au bureau du journal la Gruyère. [615]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'É
 Pour la Suisse : 1 an payable
 Etranger : 1 an payable
 Prix du nu
 On s'abonne à de

Tess

Que ne lui gouvernemen détient le po compare les de notre exce naitre que c tant conspué, gouvernemen Lorsque le y a quinze an par son autor provoquer de thie de plus obtint le droi vote au bullet le referendum Au point d grès que le p chez nous dep Nous n'en cor se disait au co nous a-t-il pe comment con tique par exc intelligent po nistration co du gouvern On reproch des arrondisse position perm deux tiers des parti radical, qu'un tiers. E le parti démo représentants

FEUIL

LE SE

Depuis quelq voisins, des voi Comme Mariette d'une discussion femme, — devin de revolver, qu tirent dans la nu proches qu'on e Mariette s'éta pétuement. — Que diable — Il est arriv Mme Gobin et — Entendez-v chez la voisine, — On appelle nous commande voir.